



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

D/1790/N – Sélection d'un consultant pour l'Audit Comptable et financier de l'AGEROUTE pour les exercices 2025-2026-2027 (Marché de Clientèle)

1. Date de lancement : 27/01/2026

2. Nombre d'offres reçues et identité des candidats

Cinq (05)

- Grant Thornton
- AMCS
- Forvis Mazars
- Focus Audit & Expertise
- FIDECIA

3. Montant de la proposition retenue :

- pour un montant de vingt-huit millions six cent soixante-quatorze mille **(28 674 000) Francs CFA TTC**

4. Noms et adresse de l'attributaire provisoire :

- Grant Thornton
Rue Malenfant Dakar 6^{ème} Etage Immeuble Air Afrique
Email : grantthornton@sn.gt.com

5. Délai d'exécution des services : Douze (12) mois.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du décret n°2022-2295 du 28 décembre 2022 portant Code des marchés publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SÉNÉGAL, en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 90 dudit code.

Le Directeur Général de l'AGEROUTE

Moustapha FALL